Notre but et nos missions

L'inclusion dans la société des personnes atteintes de troubles du spectre autistique

grâce à une prise en charge éducative et comportementale de qualité, un haut niveau de formation des professionnels et un accompagnement des familles et aidants

ACCOMPAGNER

- Les personnes avec autisme
- Les familles (formation, guidance parentale)
- Les autres acteurs et partenaires (établissements scolaires, médico-sociaux, entreprises, etc.)

FORMER ET SUPERVISER

- Nos professionnels à l'autisme et la prise en charge éducative et comportementale
- Les familles et aidants
- Des professionnels d'autres établissements, des professionnels libéraux, etc.)

S'INFORMER ET TRANSMETTRE

- Appel à des experts nationaux et internationaux de l'autisme et de l'approche comportementale
- Mise en place de nombreux partenariats
- Contribuer à faire évoluer le regard sur l'autisme pour une société inclusive

Association OVA France Autisme

Antenne d'Annecy
(et siège social)
18 rue du Val Vert
Seynod
74 600 ANNECY
04 50 57 41 36

Antenne de Cluses

19, boulevard du Chevran
74 300 Cluses

Antenne d'Annemasse

601, route du Salève
74 560 Monnetier Mornex

www.ovafrance.fr - contact@ovafrance.fr

SIRET : 489 660 506 000 51 - NAF 9499 z - N° FINESS : 74 001 372 7

Rejoignez-nous sur Facebook
OVA France Autisme

révision : avril 2023

OVA Autisme FRANCE

Accompagnement éducatif et comportemental - Formation

Qui sommes-nous ?

- Une association loi de 1901, en activité depuis 2005
- Une équipe de professionnels spécialisés en autisme et en prise en charge éducative et comportementale (ABA)
- Plus de 80 enfants, adolescents et adultes et leur famille accompagnés par nos différents services

Une expérience importante dans l'accompagnement

- **Une expérience** depuis 2005 dans la prise en charge éducative et comportementale d'enfants et d'adolescents porteurs d'autisme.
- Le portage d'une **structure expérimentale** inscrite au plan autisme depuis 2010 et transformée en Sessad en 2023.
- Le portage **du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées** (PCPE) depuis 2017, en lien avec un réseau de partenaires.
- Le respect **des recommandations de bonnes pratiques** de la HAS /ANESM (Haute autorité de santé / Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux)

La qualité de la prise en charge grâce à une formation de pointe

- Un système de **formation et de supervision rigoureux**, permettant au personnel d'OVA de disposer des dernières connaissances et d'aptitudes pratiques évaluées et renouvelées.
- Des apports **d'experts internationaux** (partenariats), ainsi qu'une formation continue interne et externe.

Le partage de compétences et l'ouverture

- Le **partenariat étroit** avec les familles et tous les intervenants autour du projet de la personne porteuse d'autisme.
- La **collaboration** avec les acteurs du handicap, au niveau national et local.
- La **formation** de services et porteurs de projets sur l'ensemble du territoire.

OVA Autisme FRANCE

OVA France Autisme est une association gestionnaire de services et d'établissements :

Sessad OVA France Autisme

36 places autisme (27 places 0-20 ans et 9 places 16-25 ans)
3 centres en Haute-Savoie (Annecy ; Monnetier-Mornex ; Cluses)
Accueil de jour et interventions extérieures

N° FINESS : 74 001 372 7

PCPE Autisme

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées : recherche de solutions et coordination de parcours
En partenariat avec : PEP Savoie Mont-Blanc ; Nous Aussi Vétraz ; Croix Rouge SEDAC ; Epsilon à l'école

SAP Autisme

Service d'Aide à la Personne
Interventions à domicile

Agrément n°SAP489 660 506

Service de formation

Autisme, prise en charge éducative et comportementale, gestion des comportements difficiles, accompagnement d'établissements et de professionnels, supervision, ...

n°formateur : enregistré sous le numéro 82 74 02746 74.
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : - Actions de formation

Nous aider

Le fonds de dotation OVA France pour l'Autisme a pour objet de financer les principaux projets de l'association OVA France Autisme (projet immobilier, achat de matériel, formations pour les parents et les professionnels, etc…), mais également de compléter le financement du fonctionnement d'OVA France Autisme pour les prises en charge quand cela est nécessaire.

FONDS OVA pour l'autisme

Les dons doivent être libellés à l'ordre du fonds OVA France pour l'Autisme.
Possibilité de faire des dons en ligne : www.ovafrance.fr

Les différentes modalités

Le don *

Quel que soit son montant, le don au Fonds de dotation OVA France pour l'Autisme permet de soutenir OVA France Autisme dans ses actions. Ce don vous permet de bénéficier d'une réduction fiscale.

Le legs **

Le legs permet la transmission de tout ou partie de son patrimoine. Il se fait par testament du vivant de la personne, mais ne prend effet qu'après son décès. Le testament peut être modifié à tout moment par son rédacteur.

La donation **

La donation permet de donner, de son vivant, un bien (immobilier, somme d'argent…). Elle se fait par un acte signé chez le notaire et peut présenter des avantages fiscaux importants pour le donateur, comme une réduction de l'impôt sur le revenu par exemple.

L'assurance vie

Un contrat d'assurance-vie est un produit d'épargne souscrit auprès d'une banque qui permet de transmettre un capital, sans formalité complexe et sans droits de succession à payer, à un bénéficiaire désigné.

La fiscalité de vos dons, legs et donations

*** OVA France Autisme est reconnue d'intérêt général et peut émettre des reçus fiscaux pour déduction de vos impôts.**
**** OVA France Autisme est reconnue association d'assistance et est donc exempte de tous droits de succession et de mutation sur les legs et donations.**

Pour toute question : 04 50 57 41 36
ou par mail : contact@ovafrance.fr